

AIDE AU BAFA - BAFD PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS DES SOURCES

La communauté de communes offre la possibilité à des jeunes de passer leur BAFA en finançant une partie de leur formation, en échange ils s'engagent à travailler dans les accueils de loisirs du territoire.

Cette aide s'adresse aux jeunes :

- 16 ans pour le BAFA
- 18 ans pour le BAFD et titulaire du BAFA

<https://www.cc-pays-sources.fr/services-a-la-personne/jeunesse/formation-bafa-et-bafd/>

Communauté de Communes du Pays des Sources :

408 rue Georges Latapie

60490 - Ressons-sur-Matz

<https://www.cc-pays-sources.fr/>